



### Honoraires de vente TTC - Ancien

Prix du bien	Honoraires d'agence
- Inférieur à 50 000 €	Forfait 5 000 €
- 50 001 € à 60 000 €	11,00%
- 60 001 € à 100 000 €	10,00%
- 100 001 € à 120 000 €	9,00%
- 120 001 € à 150 000 €	8,00%
- 150 001 € à 200 000 €	7,50%
- 200 001 € à 250 000 €	6,50%
- 250 001 € à 350 000 €	6,00%
- 350 001 € à 600 000 €	5,50%
- 600 001 € à 1 000 000 €	5,00%
- 1 000 001 € à 1 500 000 €	4,50%
- Supérieur à 1 500 000 €	4,00%

### Honoraires de vente TTC - VEFA

- Selon programme	4% à 10%
-------------------	----------

### Honoraires de vente - Commerce

- Bail commercial	15% HT du loyer annuel
- Fonds de commerce, murs commerciaux	15% HT jusqu'à 100 000 € 10% HT au dessus de 100 000 €

### Honoraires de location TTC - Loi ALUR

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989 - Un mois de loyer maximum pour le bailleur ainsi que le locataire – Les prix sont indiqués au m2 de la surface habitable

- Recherche locataire et mise en contact	6 € / par m2 de la surface habitable (bailleur)
- Visite, montage du dossier, rédaction du bail	12 € / m2 zone très tendue (bailleur/locataire)
- Visite, montage du dossier, rédaction du bail	10 € / m2 zone tendue (bailleur/locataire)
- Visite, montage du dossier, rédaction du bail	8 € / m2 zone non tendue (bailleur/locataire)
- Etat des lieux d'entrée vide ou meublés	3 € / m2 (bailleur/locataire)

Citrine Immobilier SAS au capital de 1 000 € - RCS 900 964 248 Evry – Siège social :  
19 rue André Godcaux 91200 Athis-Mons / Tel : 06 58 48 52 57 – [www.citrineimmobilier.com](http://www.citrineimmobilier.com)  
Carte n° CPI91012021000000049 délivrée par la CCI de l'Essonne le 28/07/2021